

Au cœur de la charmante ville de Niort, entre les ruelles pavées et les façades chargées d'histoire, se dresse un joyau du passé : la chapelle Saint-Hilaire.

Témoin silencieux des époques révolues, cet édifice a traversé les âges, portant en ses pierres l'empreinte de notre histoire locale. À travers les vicissitudes du temps, elle a été le témoin des transformations de Niort, résistant vaillamment aux caprices du temps.

C'est Pierre Théophile Segretain, personnage éminent de notre patrimoine, qui, par sa vision et son dévouement, a érigé cette chapelle au style roman poitevin unique dans le département et la région Nouvelle-Aquitaine. Sauvée par Charles Boinot à la veille de la grande guerre elle est inoccupée depuis la fermeture du collège Saint-Hilaire.

Aujourd'hui, cet édifice chargé de mémoire a besoin de nous. La chapelle Saint-Hilaire réclame une rénovation nécessaire pour préserver son héritage et continuer à raconter notre histoire commune, peut-être même votre histoire personnelle...

Ce projet de rénovation va bien au-delà de la simple préservation des pierres anciennes. Une fois restaurée, la chapelle Saint-Hilaire deviendra un lieu culturel vibrant, ouvert au public. Imaginez-vous déambulant dans ce sanctuaire restauré, imprégné de siècles d'histoire, au cœur d'un parcours culturel entre le Pavillon Grappelli et le Pilon. Niort retrouvera ainsi un lieu emblématique, contribuant à la richesse de notre patrimoine.

La préservation de cette merveille ne peut se faire sans vous. Le mécénat offre une opportunité unique de participer activement à cette aventure. En joignant vos forces à celles de la Fondation du patrimoine, vous contribuez à la construction d'un projet qui transcende les époques, reliant le passé au présent et ouvrant la voie vers l'avenir.

En tant que mécènes, vous ne faites pas que sauver des pierres. Vous inscrivez votre nom dans l'histoire de Niort, devenant les gardiens de notre patrimoine commun. De plus, le mécénat offre des avantages tangibles, de la reconnaissance publique à des déductions fiscales avantageuses, c'est une invitation à devenir partie prenante d'une démarche collective, à bâtir ensemble un héritage durable pour les générations futures.

Rejoignez-nous dans cette noble entreprise. Ensemble, sauvons la chapelle Saint-Hilaire, préservons notre histoire et offrons à Niort un nouveau lieu culturel au cœur de son patrimoine.

Faisons de cette aventure humaine un témoignage vivant de notre attachement à notre histoire, de notre volonté de la préserver et de notre capacité à construire un avenir riche de notre passé.

Christelle Chassagne
Adjointe Culture et Patrimoine / Ville de Niort



Chapelle du collège Saint-Hilaire à Niort, carte postale ancienne, @delcampe

Mentions légales :

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case (Cocher cette case ne vous permettra pas de bénéficier d'une contrepartie, pour tout don supérieur ou égal à 50€)

niort agglo
Agglomération du Niortais



**FONDATION
DU PATRIMOINE**



**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**

**FONDATION
DU
PATRIMOINE**



Conception : service de communication communautaire - Crédit photo : musées de NiortAgglo - DR

LA CHAPELLE SAINT-HILAIRE

Restaurons-la ensemble



Bulletin de don

Oui, je fais un don, pour aider la restauration de La chapelle Saint-Hilaire de Niort

Mon don est de : €

Nom ou société Prénom.....

Adresse

Code Postal Ville

Mail..... Tél.....



Comment faire un don ?

Par internet sur le site : www.fondation-patrimoine.org/87987
ou en scannant le QR code

Par chèque

Je complète les informations ci-dessus et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine - 1 bis rue Lebasclès 86000 Poitiers, accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine - La chapelle Saint-Hilaire de Niort.

Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail, si vous voulez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case

Exemple de dons pour un particulier	50 €	75 €	100 €	150 €
Le coût réel après déduction de l'impôt sur le revenu	17 €	25,50 €	34 €	51 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable			
Le coût réel après déduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	18,75 €	25 €	37,5 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Exemple de dons pour une société	2 000 €		5 000 €	
Le coût réel après déduction de l'impôt sur les sociétés	800 €		2 000 €	
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

A partir de 50€, votre don vous permet également de **bénéficier d'une contrepartie**. La transmission des coordonnées complètes du donateur au porteur de projet permettront les gestions de ces dernières. **Retrouvez les contreparties sur le site vivre-a-niort.com ou en scannant le QR code ci-dessus.**

Pour toutes questions relatives aux contreparties contactez : mecenat@mairie-niort.fr

Ensemble, redonnons vie à la chapelle Saint-Hilaire de Niort !

Située rue Basse, au cœur du centre historique de Niort, à deux pas seulement de ses emblématiques Donjon et Pilori, la chapelle de l'ancien collège Saint-Hilaire a été construite au cours du XIX^e siècle.

Rachetée en 2018 par la Ville de Niort qui projette de faire de la chapelle un lieu culturel dans une dimension musicale, l'ensemble de la structure est aujourd'hui menacé par des désordres apparents. L'état sanitaire de l'édifice est suffisamment préoccupant pour justifier le lancement d'un projet de restauration d'envergure, ainsi que des décors peints.

Des travaux vont être réalisés en plusieurs phases dont la première concerne les travaux d'urgence permettant de mettre hors d'eau et hors d'air afin de stopper les dégradations. Ensuite les travaux se poursuivront autour des décors peints, des vitraux, des statues et du mobilier. Enfin, l'aménagement du site en un lieu culturel et ouvert au public sera opéré avant une inauguration prévue pour 2027.

Grâce à vos dons, soutenez l'engagement de la Ville de Niort à sauvegarder la chapelle Saint-Hilaire de Niort.

Le lieu et son histoire : un édifice ancré dans l'Histoire Niortaise

Située dans le Site Patrimonial Remarquable de Niort, la chapelle Saint-Hilaire inspirée par le style roman poitevin unique dans le département et la région est édifiée par l'Architecte Départemental Pierre-Théophile Segretain (1798-1864) qui a laissé une empreinte très importante dans le

Poitou et plus particulièrement dans la Ville de Niort avec de nombreux patrimoines classés ou inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.

Commanditée par Mgr Pie, la chapelle aurait servi de modèle à l'église du même nom à Niort, construite elle aussi par l'Architecte des Monuments Historiques Pierre-Théophile Segretain.

Charles Boinot, figure emblématique de l'Histoire industrielle de la chamoiserie niortaise, ancien élève du collège Saint-Hilaire, rachète et sauve le collège Saint-Hilaire à la veille de la Grande Guerre. Inoccupée depuis les années 1990, la Ville de Niort rachète la chapelle Saint-Hilaire le 17 septembre 2018.

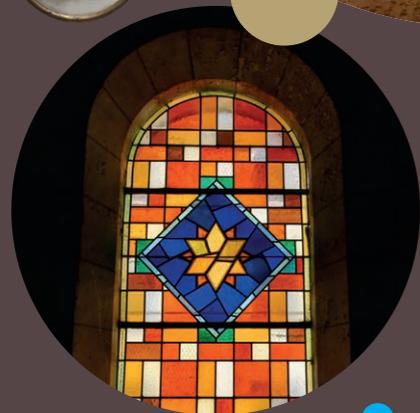
La valorisation : un espace culturel tourné vers la musique

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », le renouveau de la chapelle Saint-Hilaire vient mettre en scène un parcours urbain de trois lieux atypiques formant un triangle patrimonial unique : le pavillon Grappelli, le Pilori et la chapelle.

La Ville fera de la chapelle Saint-Hilaire, restaurée, un lieu culturel ouvert au public. Il s'agit d'un projet culturel qui s'ancre dans une dimension musicale en faisant bénéficier à tous des qualités acoustiques intrinsèques du lieu avec l'organisation de concerts.

Le conseil municipal a donc décidé de lancer une première campagne de restauration à la suite du diagnostic, mettant en exergue un état sanitaire préoccupant.

Grâce à vos dons, ce lieu exceptionnel sera préservé pour les générations futures.



Montant des travaux
520 000€



Début des travaux
2024